



HAL
open science

Chapitre 5 Médias et Marocains à l'étranger. Une préoccupation du pouvoir politique ?

Abdelfettah Benchenna

► **To cite this version:**

Abdelfettah Benchenna. Chapitre 5 Médias et Marocains à l'étranger. Une préoccupation du pouvoir politique ?. Tristan Mattelart (dir.). Médias et migrations dans l'espace euro-méditerranéen, , Mare et Martin, pp. 149-181, 2014, coll. MediaCritic. hal-01859668

HAL Id: hal-01859668

<https://sorbonne-paris-nord.hal.science/hal-01859668>

Submitted on 27 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 5

Médias et Marocains à l'étranger. Une préoccupation du pouvoir politique ?

Abdelfettah Benchenna

LabSic-MSH Paris Nord, Université Paris 13

« Penser l'immigration, c'est penser l'État [...] et c'est l'État qui se pense lui-même en pensant l'immigration [...]. Ce qu'on découvre de la sorte, c'est une vertu secrète de l'immigration comme étant une des introductions, et peut-être la meilleure qui soit, à la sociologie de l'État » (Sayad, 1999 : 396). En partant de la perspective théorique d'Abdelmalek Sayad, celle d'appréhender dans le même mouvement d'analyse « société d'accueil » et « société d'origine », c'est-à-dire le couple immigration/émigration, on avancera, en substituant le mot « émigration » à celui d'« immigration », l'hypothèse que penser la question de l'émigration marocaine, c'est penser l'État marocain.

Ce que l'on peut noter, d'entrée de jeu, c'est l'importance accordée à la question migratoire tant dans le discours politique que dans les orientations affichées par le pouvoir depuis les dernières années du règne de Hassan II, poursuivies depuis par Mohamed VI. Le poids démographique et économique des « Marocains résidant à l'étranger », plus communément désignés comme les « MRE », est tel que le ministre de tutelle n'hésite pas à considérer la communauté marocaine à l'étranger « comme la 17^e région de notre pays¹ », une conception qui positionne la question migratoire au cœur des préoccupations du pouvoir politique marocain.

L'objectif ici est d'essayer de montrer comment les politiques publiques qui sont menées à l'attention des MRE sont traversées par des projets communicationnels et informationnels où les enjeux institutionnels, économiques, culturels, politiques et identitaires s'entremêlent. Les actions d'information et de communications sont perçues comme des éléments structurants de ces politiques et donc des relations que le pouvoir politique veut entretenir avec les MRE. Nous chercherons à comprendre dans ce cadre :

¹ Mohamed Ameer, ministre délégué à la Communauté marocaine de l'étranger, « Présentation du plan national préliminaire pour la promotion des citoyens "Marocains résidant à l'étranger" (2008-2012) », 12 février 2008.

- Comment les médias audiovisuels nationaux sont mobilisés pour assurer une communication à la fois pour et sur les MRE, dans leurs diversités géographique, démographique et sociale ?

- Quelles articulations existent entre les actions politiques menées par les différentes instances ministérielles (ministère de la Communication, ministère délégué aux MRE), par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), les associations des MRE et les médias (stations de radios, chaînes de télévisions nationales et sites internet gouvernementaux) ?

Nous tenterons de répondre à ces deux questions en nous appuyant sur un travail empirique qui fait appel à la fois à une analyse des documents (productions audiovisuelles, documents officiels) et à des entretiens avec un ensemble de responsables marocains. Il s'agit ici d'essayer de saisir les orientations que prend le pouvoir politique au Maroc en matière de communication sur, pour et avec les Marocains vivant à l'étranger, en lien avec les mutations que connaissent à la fois ces populations et le paysage médiatique qui leur est adressé.

Le contexte dans lequel la problématique « médias et migration marocaine » doit être pensée, est complexe. Plusieurs éléments doivent être pris en compte : la diversité démographique de la population d'origine marocaine vivant à l'étranger ; les aspects identitaires et institutionnels tant au niveau des structures politiques que médiatiques concernées par la question migratoire ; les dimensions économiques et financières investies dans les médias et programmes destinés aux Marocains de l'étranger. Il y a lieu également de considérer les mutations intervenues, et en cours, dans le paysage médiatique auquel ont accès ces populations.

MUTATIONS ET ENJEUX MIGRATOIRES : LE MAROC, UN CAS D'ECOLE

Les différents âges de l'émigration

C'est devenu un lieu commun de lire ou d'entendre des responsables politiques marocains ou des chercheurs, intéressés par les questions migratoires marocaines, affirmer que la physionomie de l'émigration marocaine a muté. Cette évolution s'observe tant au niveau des destinations de cette émigration qu'au niveau des raisons qui sont à son origine. Les Marocains sont aujourd'hui présents non seulement en Europe, destination traditionnelle de l'émigration marocaine, mais aussi de plus en plus dans les Amériques, dans les autres pays arabes et en Afrique subsaharienne. Quant aux raisons, multiples, elles ont elles aussi évolué avec le temps. En cinquante ans, l'émigration marocaine a pris plusieurs formes. Différents âges de l'émigration, au sens défini par Abdelmalek Sayad, se présentent à nous. À une émigration du travail, dominante dans les années 1960 et 1970, s'est substituée une émigration du regroupement familial, dans les années 1980

(Hamadi-Bekouchi, 2010 : 9). Cette forme d'émigration a beaucoup contribué à transformer le profil migratoire traditionnellement marqué par son caractère masculin et par une forte prépondérance des adultes.

Notons par ailleurs que l'émigration marocaine des années 1960 et 1970 était un moyen pour le pouvoir politique de contrecarrer la contestation pour gagner une paix sociale fragile au début du règne de Hassan II. Comme le précise Elkbir Atouf (2009 : 27), l'exportation de migrants marocains, issus du petit peuple, était une solution palliative permettant de réduire l'intensité de la contestation populaire. La signature de la première convention franco-marocaine de main-d'œuvre, en 1963, allait permettre de consolider définitivement l'immigration marocaine en France.

Durant la décennie 1980, le Maroc a connu une forte émigration d'étudiants partant faire leurs études supérieures, fuyant pour certains le contrôle policier qui caractérisait les universités marocaines durant les années d'oppression hassanienne. Certains de ces étudiants se sont installés de façon définitive en France (Lafort, 2009 : 14) ou dans d'autres pays.

Les décennies 1990 et 2000 ont vu naître une nouvelle forme d'émigration : celle des jeunes cadres agissant dans des secteurs d'activités de pointe (informatique, ingénierie, etc.). Ces derniers contribuent à grossir les chiffres de l'émigration. Ils quittent le Maroc, perçu comme une société bloquée. Ils sont, le plus souvent, à la recherche d'une vie meilleure avec, entre autres, des salaires plus confortables, une meilleure offre de scolarisation pour leurs enfants et une couverture sociale plus avantageuse que dans le pays d'origine. En décembre 2000, le journal *Économies & Entreprises*, notait que les deux tiers de la promotion de la même année d'une grande école d'ingénieurs — l'École nationale supérieure d'informatique et d'analyses systèmes (ENSIAS) — avaient quitté le Maroc pour s'installer en Europe (Alami M'Chichi, Hamdouch, Lahlou, 2005 : 55). Une information qui met l'accent sur le phénomène de fuite de cerveaux et qui invite également à s'interroger sur les conditions mises en place par les politiques publiques pour retenir ces compétences dans le pays qui les a formées.

En avril 2009, le ministère chargé des Marocains à l'étranger fournit des précisions quant à la morphologie de cette émigration, en insistant sur ses compétences intellectuelles et professionnelles, sans relever, pour autant, le manque à gagner pour le pays d'origine². L'objectif est toujours d'insister sur les mutations de l'émigration marocaine et de la détacher d'une image qui la confond avec celle des travailleurs sans qualification. Les professions scientifiques, intellectuelles et managériales très qualifiées occupent, selon cette source, 17% des MRE actifs,

² Allocution du ministre chargé de la Communauté marocaine à l'étranger, lors de la rencontre organisée par l'Université internationale de Rabat sur le thème : « La contribution de la diaspora marocaine à la recherche et à l'enseignement supérieur », Rabat, 25 avril 2009, disponible à www.marocainsdumonde.gov.ma

tandis que 54% ont des emplois intermédiaires dans des domaines comme l'enseignement, la santé, la communication, la gestion et le commerce. Les postes sans ou à basse qualification ne représentent plus que 28%. Notons par ailleurs qu'aujourd'hui, presque 50% des émigrés marocains sont des femmes, selon une étude réalisée par le Haut Commissariat au Plan en 2005 (Haut Commissariat au Plan, 2005 : 26).

Parallèlement à ces formes d'émigration qualifiées de légales par les pays d'accueil, le Maroc est confronté, du fait de sa proximité avec l'Europe mais aussi à la pauvreté économique d'une grande frange de la population, au désir des jeunes de quitter le pays. Certains risquent leur vie en tentant de traverser le détroit de Gibraltar, en recourant à des embarcations de fortune et en payant des passeurs à des prix exorbitants.

Notons, enfin, qu'une part importante des émigrés marocains en France, concernés par les premiers temps de l'émigration (travailleurs émigrés isolés vivant dans les foyers Sonacotra), se trouvent actuellement dans une situation de vieillissement (qui ne peut aller qu'en s'amplifiant dans les années à venir). Cette situation interpelle à la fois l'action politique tant de la part du pays d'accueil que du pays d'origine et leur capacité à trouver des solutions adaptées et un accompagnement soutenu pour cette population. Cette situation montre clairement que, même à l'âge de la retraite, certains émigrés marocains ont du mal à se défaire de leur mobilité (Charif, 2005 : 16). Elle met, par la même occasion, à mal le mythe du retour au pays, galvaudé tant par certains responsables politiques marocains pendant de longues années que par certains médias, encore aujourd'hui, comme nous le verrons plus bas.

Une émigration aux multiples figures, voilà un premier niveau de la complexité démographique du phénomène migratoire à laquelle le pouvoir politique marocain est confronté. Dans un tel contexte, comment les médias étatiques sont-ils mobilisés pour s'adresser et parler de et à ces différentes catégories de populations ? Toutes ces figures de l'émigration ont un point en commun, leur origine marocaine. Mais leurs intérêts et leurs préoccupations ne sont pas forcément les mêmes.

Le deuxième élément à prendre en compte dans la complexité du contexte démographique est lié à la diversité des lieux de présence des Marocains installés hors de leur pays d'origine. En effet, comment s'adresser à la fois aux Marocains vivant en Europe et ceux localisés dans les pays du Golfe, dans les pays d'Afrique subsaharienne ou encore aux États-Unis ou au Canada, tous sollicités par les médias des pays où ils résident et conquis parfois par des contenus informationnels et des produits culturels véhiculés par les télévisions par satellite ou par internet ? Les enfants, voire les petits-enfants, des Marocains vivant hors du Maroc sont également un autre élément à prendre en compte dans cette complexité démographique — sans parler des enfants

issus des couples mixtes dont l'un des parents est d'origine marocaine³. Ils sont nés, le plus souvent, dans le pays où ils résident. Outre le fait que peu d'entre eux maîtrisent la langue du pays d'origine de leurs parents, leurs pratiques médiatiques et culturelles sont portées sur les médias et les produits culturels massivement diffusés dans le pays où ils vivent, sans parler de l'offre proposée via internet (Benchenna, 2012). Comment s'adresser à cette population et l'intéresser à un pays où elle est présente le plus souvent seulement un mois par an ? Comment renforcer les liens avec le pays d'origine des parents qui risque de se diluer et de s'estomper avec le temps notamment après la disparition de leurs propres parents ? Telles sont quelques questions, parmi d'autres, que se posent certaines structures chargées de la question migratoire. Nous verrons un peu plus loin qu'un des enjeux de la politique migratoire est précisément les jeunes issus de l'émigration marocaine et leur attachement au pays d'origine de leurs parents.

Les enjeux identitaires

Par enjeu identitaire, le pouvoir politique entend « attachement au pays » ou aux « valeurs culturelles marocaines » des jeunes générations. Cet enjeu est fortement lié à l'importance de la population vivant hors du Maroc et considérée *de facto* comme marocaine par les instances publiques marocaines. Les statistiques diffusées à ce niveau avancent que plus de 10% du peuple marocain vit hors du pays, dont 84,71% en Europe occidentale, 9,15% dans les pays du Golfe et 5,79% en Amérique du Nord ; 0,17% en Afrique et 0,17% en Asie et l'Océanie (Belguendouz, 2010 : 7). Derrière ces chiffres, se cache néanmoins un problème méthodologique de taille, qui n'est pas sans incidence sur les soubassements idéologiques du dossier « émigration marocaine ». Ces statistiques considèrent en effet comme « Marocain » toute personne née d'un parent d'origine marocaine. Or, est-ce une condition suffisante pour être considéré comme tel ? La question reste entièrement ouverte.

Les mutations et les transformations que connaissent les populations marocaines ou d'origine marocaine à l'étranger sont également l'une des préoccupations majeures des différentes instances chargées de près ou de loin du dossier migratoire. Dès lors, les programmes émanant de ces structures revendiquent et accordent une part importante à la question identitaire qu'ils prennent la forme de cours de langue arabe destinés aux jeunes issus de l'émigration marocaine ou

³ Selon l'enquête du Haut Commissariat au Plan réalisée en 2005, « les données disponibles sur la mixité du mariage, appréciée à travers la nationalité d'origine du conjoint, montrent que la quasi totalité des migrants chefs de ménage, soit 91,5%, sont mariés avec des personnes de nationalité marocaine. Seuls 8,5% d'entre eux sont mariés à des personnes d'une autre nationalité, dont 4,1% de nationalité française, 1,1% de nationalité espagnole et 1,7% d'une autre nationalité. Les nationalités italienne (0,5%), belge (0,4%), allemande (0,3%), hollandaise (0,2%) et anglaise (0,1%) sont négligeables ».

d'universités d'été accueillant des jeunes. Les centres culturels, inaugurés récemment à Bruxelles (2011) et à Montréal (2012) ou prochainement dans la région parisienne, sont dans ce cadre présentés comme un moyen pour « maintenir et consolider les liens d'attachement au Maroc ». Le ministère en charge de la question migratoire y voit une opportunité de mettre l'accent sur « la question de l'identité marocaine dans ses dimensions linguistique, culturelle et culturelle chez les expatriés, et plus particulièrement la nouvelle génération. Des actions sont amorcées, ayant pour fondement l'idée que la culture constitue un élément stabilisateur de cette génération⁴ ». Nous verrons un peu plus bas que les programmes, tant de radio que de télévision, à destination des MRE sont également présentés comme un moyen d'intensifier les liens avec le pays.

Des enjeux économiques et financiers

Mais, à côté de l'enjeu identitaire, il y a également des enjeux économiques et politiques. Les projections démographiques des cinquante prochaines années avancent que les liens avec le Maroc risquent de se dissiper. Les enfants et les petits d'enfants de Marocains résidant à l'étranger risqueraient de ne plus avoir de contact direct avec les membres de famille de leurs ascendants restés au Maroc. Ce scénario n'est pas sans conséquences sur le plan financier et économique.

Les transferts de fonds des MRE vers leur pays d'origine constituent, en effet, un enjeu économique et financier de taille pour le Maroc. Ils participent à hauteur de 9% de son PIB (BAD, 2007 : 12) et représentent donc une source non négligeable en devises pour les finances marocaines, d'une part, et assurent des revenus décents aux membres de la famille restés au pays, d'autre part. Ils contribuent, de la sorte, à faire baisser l'indice de la pauvreté et à maintenir une paix sociale au Maroc.

Ces transferts sont également une aubaine pour les banques, comme la Bank Achaabi, la BMCI, filiale de BNP Paribas, et les opérateurs financiers comme la Western Union et MoneyGram qui réalisent, environ, en France, 65% des opérations et s'enrichissent en touchant chaque jour des commissions allant jusqu'à 15% des sommes transférées (Le Cour Grandmaison, 2011). Ce n'est donc pas un hasard si ces mêmes opérateurs financiers sont les annonceurs privilégiés des producteurs de programmes de télévision traitant des émigrés.

⁴ Entretien avec Mohamed Ameer, ministre délégué en charge de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, le 18 juin 2011, disponible à <http://www.ledevoir.com/international/actualites-internationales/325717/centres-culturels-un-reseau-est-mis-en-place-pour-maintenir-et-consolider-les-liens-d-attachement-au-maroc>

Multiplicité des institutions pour une même cause ?

L'observateur intéressé par la question migratoire marocaine est surpris par le nombre d'institutions officielles concernées directement ou indirectement par la question de l'émigration marocaine. Abdlekrim Belguendouz (2006 : 19-96) identifie pas moins de 17 institutions concernées par la question des émigrés marocains, des départements ministériels aux fondations royales, en passant par des conseils consultatifs ou des commissions interministérielles. L'auteur parle d'éclatement, d'émiettement et de dispersion du dossier de la communauté marocaine à l'étranger. Il s'interroge à la fois sur les contenus, les outils et les modalités de la politique suivie par ces différentes instances, ainsi que sur les incidences de la gestion de l'émigration marocaine par autant d'institutions gouvernementales et parapubliques.

Cette multiplicité d'institutions est certainement la résultante d'une volonté du pouvoir politique de l'époque de Hassan II. Celui-ci a en effet toujours entretenu le mythe du retour à « la mère patrie » et présenté l'émigration marocaine comme un fait temporaire qui ne nécessitait pas d'instance spécialisée. Cette situation de multiplicité des institutions — qui voit cohabiter des structures issues de la période de Hassan II avec de nouvelles, symboles de l'ère de Mohamed VI — peut cependant aussi être vue comme le fruit d'une volonté de créer une situation de compétition entre des institutions étatiques (ministères, CCME) et d'autres qui se positionnent en dehors de l'appareillage étatique comme les fondations Hassan II et Mohamed V, toutes présentes sur le terrain d'action concernant les émigrés marocains. Et ce, pour conforter le pouvoir politique dans son rôle d'arbitre entre ces institutions.

Notons que les institutions créées récemment, en particulier le CCME (en 2007) et le ministère délégué chargé de la communauté marocaine à l'étranger (en 1990)⁵, s'efforcent de rompre avec la période hassanienne, celle du contrôle policier. Ces deux organismes affichent une volonté de travailler de concert. Celle-ci se matérialise, par exemple, par l'organisation de manifestations telles que le Salon international du livre consacré, en 2010, aux auteurs Marocains résidant à l'étranger (Casablanca, février 2010) ou le Forum international des jeunes issus de l'émigration (Ifrane, juillet 2010). Cependant de telles actions communes ne doivent pas nous faire oublier que le positionnement respectif de ces deux instances reste assez flou. Si le CCME se présente, entre autres, comme un outil d'évaluation des politiques publiques en matière d'émigration, il n'en demeure pas moins que ses actions conjointes avec le ministère chargé de la communauté marocaine à l'étranger, rendent cette posture d'évaluateur assez fragile.

D'autres interrogations se posent dans ce contexte d'émiettement du dossier de la migration

⁵ Créé en 1990, le ministère des MRE a dépendu soit du Premier ministre soit des Affaires étrangères. Il a disparu en 1998 pour devenir un sous-secrétariat d'Etat, sous le gouvernement de l'alternance.

marocaine, directement en lien avec ce qui nous préoccupe ici. Quelle stratégie de communication pour ces différentes institutions à destination des MRE et/ou sur les MRE ? Quelle lisibilité quant à leurs actions, à leurs raisons d'être, à leur multiplicité aux yeux de l'opinion publique marocaine tant au Maroc qu'à l'étranger ? Quel positionnement des médias officiels (chaînes de radio et de télévision nationales) quant à leurs actions en faveur des MRE ?

L'EMIGRATION DANS LES MEDIAS : UNE HISTOIRE ANCIENNE

L'intérêt que portent les médias étatiques marocains aux ressortissants de leur pays vivant à l'étranger n'est pas nouveau. Les émigrés peuplent les programmes de la radio nationale, des stations régionales, des télévisions ou les articles de la presse écrite depuis des années. Cet intérêt obéit, comme nous le verrons un peu plus loin, à une stratégie de domination de la communication audiovisuelle par le pouvoir politique (Mouhtadi, 2008 : 22). Les médias officiels, chaînes de radio et de télévision, sont là pour traduire en messages médiatiques les orientations du pouvoir politique face à la question des Marocains à l'étranger. Les enjeux qui animent ces messages sont à la fois politiques, identitaires et économiques. Politiques parce qu'ils sont conçus pour insister sur l'attachement des Marocains de l'étranger à leur pays et sur le fait qu'ils restent des sujets du roi malgré l'éloignement. Économiques, parce qu'ils sont un des véhicules privilégiés du pouvoir politique pour inciter les émigrés à investir dans leur pays d'origine. Identitaires pour montrer aux Marocains du Maroc que les MRE restent attachés à leur culture et à leur tradition.

La référence directe ou indirecte à l'émigration marocaine est quasi quotidienne dans les médias. Quand il ne s'agit pas d'évoquer le malheur de jeunes tentés de traverser à la nage le détroit de Gibraltar pour parvenir jusqu'aux côtes espagnoles, ou de dénoncer des actes racistes subis par les immigrés marocains dans un pays d'Europe ou d'ailleurs, il est souvent question des mesures ou des manifestations gouvernementales en faveur des MRE ou encore de portraits de Marocains ayant réussi une carrière professionnelle hors du pays d'origine. De ce fait, les médias participent à faire vivre le couple émigration/immigration aux Marocains du Maroc de façon continue. Cette question les accompagne dans leur quotidienneté, soit par des programmes spécifiques, censés parler des MRE, soit par une sélection de programmes radiophoniques ou télévisuels des chaînes étatiques, supposés parler aux MRE. Les portails d'information, les sites web, les réseaux dits sociaux, sont également mobilisés pour cette fois parler avec les MRE.

Des dédicaces à la radio...

Le Makhzen⁶ a, depuis plusieurs années, mobilisé la radio et la télévision pour mettre en scène les Marocains de l'étranger. L'accent est mis sur l'attachement de ces derniers à leur pays d'origine, à leurs familles, à leur culture et à leur religion. Les programmes traitant des Marocains de l'étranger sont apparus d'abord à la radio, puis à la télévision. Dans les deux cas, le pouvoir politique exerce un contrôle sans faille sur les contenus diffusés.

Les premières émissions de radio consacrées aux émigrés marocains datent du début des années 1980 (Charef, 2009 : 1599). Ce type de programme voit le jour, d'abord, à l'antenne de la chaîne régionale de Tanger, pour une raison de proximité (cette ville était le passage quasi obligé pour une grande majorité des MRE vivant en Europe occidentale), puis sur celle de la chaîne nationale, en langue arabe. Les émigrés pouvaient dédicacer des chansons à leurs proches et faire part de leur *ghorba*, leur absence, leur sentiment d'éloignement de leur famille et de leur pays. Obéissant à une ligne éditoriale très stricte, traduisant les orientations du Makhzen et les relations que ce dernier entend entretenir avec les ressortissants marocains à l'étranger, ce programme était utilisé pour insister auprès des Marocains au Maroc sur l'attachement des émigrés marocains à leur pays d'origine, à leur culture, à leur identité, à la religion musulmane et au roi. L'émigration était présentée comme temporaire. Le mythe du retour définitif au pays était entretenu de façon systématique. Il n'était nullement question de songer à une intégration dans le pays d'accueil. La radio du Makhzen, à l'instar du discours officiel, écartait un tel scénario. Hassan II n'a-t-il pas déclaré sur une chaîne française, encore en mai 1993 : « Je n'aimerais pas du tout qu'ils soient l'objet d'une tentative d'intégration, car ils ne seront jamais intégrés⁷ ».

... aux réalités des émigrés marocains

Les dernières années du règne de Hassan II, un changement d'attitude vis-à-vis de la question migratoire va commencer à émerger. Celui-ci s'inscrit dans la préparation de l'intronisation du futur roi, Mohamed VI. L'apport financier des MRE à l'économie marocaine, en temps de crise, et les mutations démographiques, mentionnées plus haut, n'y sont pas étrangers non plus.

Deux sortes de programmes voient le jour à la radio nationale, en langue arabe à partir de l'an 2000. Le premier est hebdomadaire, tout au long de l'année. Son titre change régulièrement — *Fenêtre sur la diaspora*, *Préoccupations de la communauté*, *Près de la communauté*, *Chez la diaspora*, *Avec la*

⁶ Ensemble des structures de pouvoir dépendant du roi et du palais.

⁷ Entretien d'Anne Sinclair avec Hassan II, émission *Sept sur Sept*, le 16 mai 1993, accessible à : <http://www.youtube.com/watch?v=OxjLeNIqS1M>

communauté, Questions migratoires —, mais sa ligne éditoriale est la même : parler des émigrés et de leurs problèmes dans les pays d'accueil, et plus particulièrement en Europe.

Le deuxième type de programme est lié à l'opération *Marhaba* (Bienvenue), initiée la même année par la Fondation Mohamed V pour la Solidarité et destinée aux Marocains résidant essentiellement dans les pays d'Europe occidentale. Cette opération consiste à accompagner, chaque année, près de deux millions de Marocains dans leur déplacement entre l'Espagne et le Maroc, durant les mois d'été. Cette opération est médiatisée chaque année par les différentes stations de radio et les chaînes de télévision. Elle donne lieu à un programme quotidien radiophonique, intitulé *Ôubour* (Traversée). Ce dernier couvre l'accueil que le Maroc accorde à ses ressortissants.

Mobilisant une partie importante des équipes de production de la chaîne nationale de la radio, en langue arabe, son contenu répond à plusieurs exigences. À côté de journalistes qui se contentent de poser aux MRE, rencontrés sur le port d'Algésiras, au sud de l'Espagne, ou sur celui de Tanger, les questions « D'où tu viens ? Où tu vas ? », certains producteurs vont chercher à mettre l'accent aussi sur la quotidienneté des Marocains dans les pays où ils vivent. L'objectif est de chercher à fournir aux auditeurs marocains, tentés pour certains par l'émigration, « une image aussi fidèle que possible de la vie des Marocains résidant à l'étranger, avec les problèmes liés au racisme subi, aux difficultés de trouver un emploi, etc.⁸ ». Plusieurs raisons sont à l'origine de ce choix éditorial. La première s'inscrit dans le registre compassionnel parce qu'elle met, entre autres, l'accent sur les problèmes du racisme vécus pas les émigrées dans les pays d'accueil et sur la *ghorba*.

La deuxième raison est liée directement à certains journalistes impliqués dans la production du programme *Ôubour*, engagés par ailleurs politiquement et membres actifs d'associations des droits de l'Homme. L'évolution de la ligne éditoriale de ce programme serait de fait le résultat de tensions entre des journalistes qui se contentent de couvrir l'accueil des MRE dans les ports de Tanger ou de Nador et ceux qui, en se confrontant à la réalité, ont été amenés à aborder la question migratoire autrement. Une journaliste de la Société nationale de radiodiffusion et de télévision (SNRT)⁹ explique :

« Du moment où tu es face à face à une réalité, ça y est. Toi-même, tu commences à changer d'avis. Moi-même, j'avais cette vision tronquée de l'émigration. Mais du moment où j'étais confronté à la réalité, j'ai changé d'avis [...] Au port d'Algésiras, je voyais d'un

⁸ Entretien avec Mohamed El Aouni, journaliste participant à la couverture de la traversée durant la période estivale.

⁹ La SNRT (qui regroupe les chaînes publiques) a succédé en avril 2005 à la Radiodiffusion Télévision Marocaine (RTM).

côté des émigrés qui arrivent, parfois dans des conditions déplorables. De l'autre côté, j'observais des jeunes arrêtés par les policiers espagnols parce qu'ils tentaient d'émigrer clandestinement. Tu ne peux plus mentir à toi-même ou te laisser entendre des mensonges¹⁰ ».

Mais, au-delà de cette prise de conscience par certains journalistes chargés de couvrir l'opération *Óubour*, la troisième raison est politique, voire géopolitique. Faire témoigner les Marocains de l'étranger sur leurs problèmes, dans le cadre d'un programme diffusé sur la radio nationale, s'inscrit *de facto* dans la lutte contre « l'émigration clandestine » voulue et financée par l'Union européenne¹¹. Confrontés aux informations fournies par certaines chaînes satellitaires arabes ou européennes sur les difficultés des immigrés marocains en Espagne ou en France, les responsables de la radio nationale ne pouvaient plus dissimuler ces problèmes et ont donc confié à ce programme la mission de dissuader les jeunes Marocains ayant projeté de partir clandestinement en Europe.

Présence différenciée des programmes sur les MRE dans les chaînes de radio

Si les chaînes de radio nationale et régionales en langue arabe et amazigh diffusent depuis plusieurs années des programmes réguliers ou saisonniers qui parlent des émigrés marocains, il n'en va pas de même pour la Chaîne Inter, en langue française. La directrice de programmation de cette chaîne impute cette différence aux choix opérés par les responsables concernés par la question migratoire qui ciblent plus la chaîne nationale en langue arabe.

« Sur la Chaîne Inter, il y a eu quelques approches, quand je dis approches c'est-à-dire que de temps en temps la problématique de l'émigration est une problématique avec laquelle nous avons eu des petits flirts, qui n'ont jamais duré trop longtemps. La raison est très simple, c'est que les responsables de cette problématique disons ciblent la chaîne nationale, beaucoup plus que Chaîne Inter, peut-être pour la langue. Il est évident que les ressortissants marocains à l'étranger ont tous comme point commun le fait de parler en

¹⁰ Entretien réalisé avec Fatima Yahdi, journaliste à la SNRT, février 2010.

¹¹ Selon le Gadem (le Groupe antiraciste de défense et d'accompagnement des étrangers et migrants, association de droit marocain), les programmes MEDA I (1996-2001) et II (2001-2006) ont largement financé la « stratégie marocaine de lutte contre l'immigration clandestine ». Le Maroc est le premier pays bénéficiaire de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IPEV), instrument financier de la Politique européenne de voisinage, qui couvre notamment la « gestion frontalière efficace et sûre ». Gadem, *La chasse aux migrants aux frontières sud de l'UE, conséquence des politiques migratoires européennes : l'exemple des refoulements de décembre 2006 au Maroc*, 2007, document accessible à partir du site www.gadem-asso.org/

arabe, en marocain en tout cas. Et puis bon, il y a ceux qui vont parler en allemand, d'autres en français, d'autres en anglais etc., et donc si vous voulez le moyen le plus sûr d'arriver à eux ou de leur donner la parole, ou de leur faire arriver le message, c'est évidemment la langue maternelle. D'où leur intérêt pour la chaîne nationale. Donc, je comprends qu'ils n'aient pas fait si vous voulez la démarche de manière officielle d'associer Chaîne Inter à tous leurs programmes, les différentes campagnes qu'il y a eu etc.¹² ».

Mais, au-delà de la question de la langue, une autre hypothèse peut être évoquée : celle du faible taux d'audience de cette station. Une enquête d'audience des chaînes de radio au Maroc, réalisée en 2012¹³, classe Chaîne Inter à l'avant-dernière position, avec seulement 1,02% (moins de 250 000 auditeurs/jour), alors que la chaîne nationale, en langue arabe, occupe la troisième position avec 10,79%, soit 2,6 millions d'auditeurs¹⁴, après la chaîne dédiée au Coran (16,18%, avec près de 4 millions d'auditeurs) et Medi 1 (14,77%, avec 3,6 millions d'auditeurs).

Notons néanmoins que Chaîne Inter a lancé au début des années 2000 un programme hebdomadaire qui s'intéresse aux Marocains de l'étranger et qui a pour ambition d'être « le lien entre le ressortissant marocain à l'étranger et sa famille au Maroc¹⁵ ». Très rapidement, la direction de cette radio s'est cependant aperçue des difficultés inhérentes à la production ce type de programme.

« Dans notre pays, en tout cas dans cette boîte, on nous a appris à faire notre travail du début à la fin tous seuls. Donc on va à la recherche de la personne-ressource, on va chercher l'information, on se débrouille avec nos carnets d'adresses personnels, on demande à droite et à gauche, etc. [...] Il se trouve que la personne que j'avais chargée de faire cette émission n'avait pas que cela à faire, et d'autres émissions, et donc ça faisait trop lourd parce que effectivement ça demande énormément de temps, et ça demande beaucoup d'énergie¹⁶ ».

L'émission a, depuis, été confiée à une société privée, Production les deux rives, qui fournit un produit prêt à la diffusion, *Marocains d'ailleurs*¹⁷. Ce choix organisationnel permet à la chaîne de

¹² Entretien réalisé avec Hanane Laimani, responsable de la Chaîne Inter, février 2010.

¹³ <http://www.lematin.ma/journal/-/166291.html>, consultée le 10 novembre 2012.

¹⁴ <http://www.aujourd'hui.ma/maroc-actualite/24-heures/les-marocains-toujours-aussi-fideles-au-pole-public-97039.html>

¹⁵ Entretien réalisé avec Hanane Laimani, responsable de la chaîne Inter.

¹⁶ Entretien réalisé avec Hanane Laimani, responsable de la chaîne Inter.

¹⁷ http://www.chaineinter.ma/detail_emission.php?em=256

radio d'avoir une posture de contrôle de contenu éditorial de l'émission et d'éviter par la même occasion les aléas du direct... Loin de vouloir, comme *Óubour*, dissuader l'émigration, l'accent est mis dans *Marocains d'ailleurs* sur les « Marocains [qui] réussissent dans leur expérience » d'expatriés. Qu'en est-il des deux chaînes de télévision ?

LES MAROCAINS DE L'ÉTRANGER DANS LES CHAINES DE TELEVISION ETATIQUES

Le premier programme de télévision consacré aux émigrés marocains, *Biladi* (Mon pays), est diffusé, depuis juin 1997, par la première chaîne TVM (Al Aoula). Présentée comme une « passerelle entre la communauté marocaine à l'étranger et sa terre natale¹⁸ », cette émission hebdomadaire, de 52 minutes, a pour objectif déclaré « de resserrer les liens entre le Maroc et sa communauté résidant à l'étranger ». Une série de programmes similaires sont diffusés à la fois sur les deux premières chaînes, TVM et 2M, et sur la chaîne Al Maghribiya, plus spécifiquement dédiée aux MRE : *Canal Atlas* (26 mn), *Marocains d'Amérique* (26 mn), *D'ici et d'ailleurs*, *Invistmag*, *Maroc au cœur*, *Samourai de l'Atlas*, *Talent MRE* ou *Ensemble*.

Compassion, glorification et attachement

À l'image de ce que nous avons relevé concernant les programmes radiophoniques, la ligne éditoriale des émissions télévisées traitant des Marocains de l'étranger oscille entre glorification et compassion. Compassion, parce qu'elles mettent l'accent sur la *ghorba* et les difficultés des MRE, présentées le plus souvent comme conséquence de l'éloignement du pays d'origine. Glorification parce qu'elles dépeignent des « *success stories* » d'athlètes de haut niveau, d'artistes, d'entrepreneurs ou d'acteurs politiques¹⁹, présentés le plus souvent comme des « *self-made-men* » en « terre étrangère ». Présentes sur les grilles de programmes des deux chaînes, ces émissions sont proposées tant aux Marocains au Maroc qu'à ceux vivant à l'étranger. La représentation des émigrés est, dans ces émissions, si favorable que l'on peut se demander si cette glorification des MRE n'attise pas le désir d'émigration chez les jeunes au Maroc. Les médias officiels marocains ne participent-ils pas de la sorte à inciter ces derniers à l'émigration ? Selon une enquête²⁰ publiée en juin 2012, par la Banque Mondiale (2012 : 44), 33% des jeunes Marocains souhaitent ou envisagent « sérieusement de quitter le Maroc à un moment ou un autre à l'avenir ».

¹⁸ <http://s186495078.onlinehome.us/biladi/biladi/accueil.php?page=biladi>

¹⁹ L'émission *Biladi* du 20 octobre 2012 dépeignait par exemple le portrait d'un candidat d'origine marocaine aux élections parlementaires en Belgique.

²⁰ <http://documents.banquemonde.org/curated/fr/2012/06/16601679/morocco-promoting-youth-opportunities-participation-maroc-promouvoir-les-opportunités-la-participation-des-jeunes>

Interrogé à ce sujet, le producteur de l'émission *Biladi* se défend et déclare que son émission n'a pas pour but de pousser les jeunes Marocains à partir. Il renvoie la responsabilité aux MRE qui ne disent pas toute la vérité sur les difficultés qu'ils vivent. De quelles difficultés s'agit-il ? Mustapha Labyad inscrit son argumentaire dans la rhétorique de la *ghorba* : « Il n'y a pas une seule famille marocaine à l'étranger qui ne souffre pas du fait qu'elle soit à l'étranger, de par l'éducation des enfants, de par la non maîtrise de la langue arabe des enfants, de par le voisin qui ne dit pas bonjour le matin quand on le croise, de par le climat. Voyez donc on ne montre pas un paradis, mais on montre des gens qui, malgré toutes ces difficultés, réussissent à s'adapter, à vivre et à gagner leur vie ». Le producteur de l'émission *Biladi* convoque également le contexte de crise économique actuel des pays d'Europe, peu propice à l'émigration. « On montre aussi qu'aujourd'hui l'Europe est totalement fermée, qu'il n'y a pas d'embauche, qu'il n'y a pas d'emploi, qu'un bon nombre de Marocains vivent dans la rue²¹ ».

Ces émissions accordent également une place à l'actualité officielle et mettent en avant les activités ministérielles en lien avec la question migratoire. Il s'agit là d'une obligation pour les chaînes. Plus, ces programmes sont des lieux, comme parfois les journaux télévisés, où l'attachement des Marocains de l'étranger à l'intégrité territoriale de leur pays d'origine est soulignée. Les deux chaînes de télévision ne manquent pas de couvrir, par exemple, des manifestations publiques, à Paris ou dans une autre ville en Europe, en faveur de la marocanité du Sahara²². À l'inverse, ces mêmes programmes s'interdisent la couverture de manifestations qui vont à l'encontre des intérêts du pouvoir politique. Les manifestations du mouvement 20 février en 2011 à Paris n'ont ainsi pas trouvé écho dans ces programmes.

Modèle économique et revers du mode organisationnel

Les différents programmes évoqués plus haut possèdent des caractéristiques — tant dans leur modèle économique que dans leur mode organisationnel — qui méritent d'être présentées. Ces programmes sont des « prêts à diffuser » (PAD). Financés, en grande partie par des annonceurs, essentiellement des banques marocaines, ils sont produits et réalisés par deux sociétés marocaines de production privées, Mimesis pour *Biladi* et Médiomag pour les émissions *Canal Atlas*, *Marocains d'Amérique*, *D'ici et d'ailleurs*, *Invistmag*, *Maroc au cœur*, *Samouraï de l'Atlas*, *Talent MRE* et *Ensemble*.

²¹ Entretien avec Mustapha Labyad, février 2010.

²² Dans un article daté du 4 novembre 2012, le site web de la RTBF, rapporte que « la directrice adjointe de la chaîne de télévision marocaine 2M avait battu le rappel ces derniers jours dans les rues de Molenbeek pour inciter les habitants à rejoindre cette manifestation contre l'indépendance du Sahara Occidental ». Source : http://www.rtbf.be/info/belgique/detail_le-sahara-occidental-est-marocain-revendiquent-les-manifestants-a-bruxelles?id=7868417

Les chaînes autorisent les sociétés de production à trouver le financement et, en contrepartie, elles leur accordent de l'espace publicitaire pour les annonceurs. Les deux sociétés de production disposent d'équipes de tournage, respectivement à Bruxelles et à Lyon. Les chaînes de télévision leur fournissent, par ailleurs, les équipements nécessaires pour l'enregistrement en plateau, pour la post-production et les tournages en extérieurs quand ils se déroulent au Maroc. Deux principales raisons sont à l'origine de l'externalisation de ces émissions. La première est économique. La production par des tiers permet aux chaînes de télévision de ne pas mobiliser des ressources financières importantes liées, entre autres, au déplacement d'une équipe de tournage. La deuxième est liée à la question du contrôle du contenu avant diffusion. Les deux chaînes de télévision ne diffusent, en effet, les programmes que quand ils remplissent les exigences des cahiers des charges technique et éditorial. Notons au passage que les directs réalisés en dehors du Maroc ne sont pas prévus pour ces programmes.

Cependant, l'externalisation de ces productions n'est pas sans poser quelques problèmes aux chaînes de télévision qui les diffusent. Ceux-ci sont liés plus particulièrement aux portraits réalisés sur des Marocains présentés comme ayant réussi professionnellement à l'étranger. Pour se rapprocher du pouvoir politique au Maroc, certains MRE auraient ainsi été jusqu'à payer pour y figurer. Un responsable des programmes à SNRT nous a expliqué :

« On sait qu'il y a beaucoup de reproches pour ces émissions. Moi-même dans ce bureau, j'ai reçu pas mal de gens, surtout l'été, les gens qui protestaient contre telle émission ou telle autre, contre le responsable de telle émission, comme quoi il faisait un peu de clientélisme et c'est pour cela qu'on intervient tout le temps pour veiller à ce que l'émission respecte les objectifs de la SNRT en termes d'information. Donc, à plusieurs moments, nous avons échangé des correspondances avec les responsables de ces émissions, nous avons tenu plusieurs réunions. Nous sommes allés jusqu'à interrompre la diffusion de certains numéros. Donc, on cherche toujours à améliorer. Vraiment, ce n'est pas évident. Pour les tournages qui se déroulent au Maroc, on pourrait faire des visites inopinées, voir comment les choses se passent, mais quand cela se passe à l'étranger, cela n'est pas évident. On essaie de veiller en regardant, en évaluant les émissions. Nous avons un service de PAD, chargé d'évaluer les émissions avant leur diffusion, de s'assurer de leurs contenus, de leur qualité technique. Bien sûr, à chaque fois qu'on s'aperçoit qu'il y a quelque chose de louche, des malversations, des publicités ou de la propagande déguisée, on intervient. Il nous est arrivé de ne pas diffuser quelques émissions²³ ».

²³ Entretien réalisé en langue arabe à la SNRT, février 2010.

Un autre problème que reconnaît l'un des deux producteurs est lié à l'absence de coordination entre les deux sociétés de production :

« L'existence de deux émissions est une bonne chose. Maintenant, je déplore l'absence totale de communication entre les deux émissions, parce que souvent, on se croise, souvent on raconte les mêmes choses, parfois les deux émissions sont diffusées dans la même journée, parfois on se trouve à dire les mêmes choses, c'est un peu dommage. Mais la concurrence est intéressante et est importante, mais il faut, il faut une... plus de vision, il faut plus de... plus de communication, et il faut aussi que la chaîne prenne les choses en mains pour orienter un peu plus et pour qu'il n'y ait pas ce genre de dérapage²⁴ ».

Si ces programmes étaient pensés initialement pour parler des MRE aux Marocains du Maroc, leur ligne éditoriale va progressivement évoluer pour parler également aux MRE. Ceci est davantage vrai pour l'émission *Biladi* :

« En fait, dans un premier temps, [l'émission *Biladi*] parle des Marocains à l'étranger car l'objectif [...] est de présenter cette population au public marocain et également à ce public qui est à l'étranger. Bien évidemment, en parlant de ces Marocains on leur parle aussi. Puisqu'ils ont besoin d'informations, on les informe ; ils ont besoin de conseils, on les conseille. Aujourd'hui, quatre ans après l'avènement du code de la famille, très peu de femmes marocaines à l'étranger sont au courant de ce code de la famille. Et donc l'objectif de cette émission et on l'a fait pratiquement deux fois par an, on fait des émissions consacrées au code de la famille en ramenant des spécialistes qui expliquent de la façon la plus didactique et la plus basique possible ce code de la famille. Donc, bien évidemment, c'est une émission qui leur est destinée aussi²⁵ ».

Mais l'offre de programmes télévisuels des chaînes marocaines à destination des MRE ne s'arrête pas aux seules émissions qui parlent d'eux. Les trois chaînes de télévisions, Al Aoula, 2M et Medi 1 Sat, ont obligation de contribuer « à l'intégration de tous dans la communauté nationale », par la diffusion internationale de leur programme « à destination des Marocains résidant à l'étranger ». Elles doivent également contribuer « au rayonnement de la culture et de la civilisation marocaines à l'étranger, à la valorisation de l'image du pays et de sa dynamique de

²⁴ Entretien avec Mustapha Labyad, février 2010.

²⁵ *Idem*.

développement, à destination d'auditoires étrangers et des Marocains résidant à l'étranger²⁶ ».

DES PROGRAMMES POUR LES MRE

Al Maghribiya, une chaîne de rediffusion

Les émigrés marocains ont pu avoir accès aux chaînes en provenance de leur pays d'origine dès le début des années 1990. À partir de mars 1993, la première chaîne marocaine, TVM, va être relayée dans le monde par satellite : cette diffusion se fait via deux satellites, Eutelsat II F3 et Arabsat 2B. Les programmes sont émis en clair et sont identiques à ceux diffusés au Maroc par le réseau hertzien, à l'exception de quelques décrochages pour des programmes de divertissement qui sont remplacés par des productions nationales. En 1995, le ministère marocain de la Communication dépose une demande auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel français pour le conventionnement de TVM et de la deuxième chaîne de télévision marocaine 2M, pour une diffusion intégrale de leurs programmes sur les réseaux câblés français. Notons que 2M était à l'époque une chaîne privée payante, faisant partie du holding royal Omnium nord-africain (ONA). L'objectif de ce dernier était de trouver chez les MRE des clients potentiels pour une offre qui peinait à trouver preneur au Maroc. L'ONA se retira d'ailleurs de 2M, en janvier 1997, et la chaîne fut nationalisée. Depuis, elle est diffusée en clair et disponible pour les téléspectateurs émigrés.

Lancée fin 2004, la chaîne de télévision Al Maghribiya a été créée pour répondre à une demande issue de l'émigration marocaine résidant dans des pays où il y a un fort décalage horaire avec le Maroc (Canada, États-Unis). Initialement, cette chaîne devait pouvoir produire ses propres programmes, ce qu'elle n'est néanmoins pas en mesure de faire. Sans budget propre et sans personnel depuis sa création, Al Maghribiya se contente de rediffuser une sélection de programmes exclusivement marocains des deux chaînes généralistes Al Aoula et 2M.

Deux raisons sont à l'origine de la limitation de son champ d'action. La première est financière. Driss Mrini, son directeur de sa création à 2010, n'aurait cessé de réclamer des moyens financiers pour mener à bien le projet initial de la chaîne, celui d'être la « vitrine du Maroc [pour] refléter la proximité et la diversité d'un pays à facettes multiples²⁷ ». En 2005, il déclarait à la presse que « la chaîne [...] manque [de] moyens pour pouvoir avancer et intéresser les téléspectateurs²⁸ ». Le fait de ne pas être parvenu à obtenir ceux-là aurait motivé sa démission en février 2010. La deuxième

²⁶ *Cahier des charges de la SNRT*, préambule, 2009 : 4.

²⁷ *L'économiste*, 17 novembre 2004, texte accessible à : <http://www.bladi.net/al-maghribia-la-chaîne-des-mre.html>

²⁸ Entretien publié in *Le Matin*, 13 mars 2005, accessible à : <http://www.bladi.net/al-maghribia-a-quand-un-vrai-programme.html>

raison est politique. La question du contrôle des contenus diffusés est au cœur de cette orientation. Dans un entretien réalisé dans le cadre de notre enquête, un haut responsable nous a confié : « Si vous donnez l'antenne à un direct réalisé en dehors du Maroc, vous n'avez aucune prise, aucun contrôle sur ce qui va être dit, sur ce qui va être présenté. Nous préférons donc nous limiter à la rediffusion de programmes déjà contrôlés ».

Avec les développements techniques, et plus particulièrement l'accès aux deux chaînes marocaines via les offres des bouquets satellitaires, le câble ou l'ADSL, la position d'Al Maghribiya se trouve fragilisée auprès des téléspectateurs marocains dans certains pays en Europe. Ces derniers trouvent de fait qu'elle fait double emploi avec les programmes qu'ils peuvent regarder directement sur les deux chaînes Al Aoula et 2M²⁹.

Cela contribue à expliquer pourquoi, en décembre 2011, juste avant le débat houleux sur les cahiers des charges des chaînes de télévision marocaines, présentés par Mohamed Khalfi, le nouveau ministre issu du PJD³⁰, le journaliste Abdessamad Benchrif a été nommé pour réfléchir sur la transformation d'Al Maghribiya en chaîne d'information... À ce jour, il n'a pas rendu publique sa stratégie en la matière. L'orientation que le pouvoir politique souhaite donner à cette chaîne n'est pas nouvelle. Elle est d'actualité depuis le début des années 2000 avec le lancement du projet Medi 1 Sat (voir *infra*). Régulièrement, le projet d'une chaîne d'information est remis sur la table³¹. L'enjeu pour le Maroc serait d'être présent sur le paysage audiovisuel international et plus particulièrement celui de l'information, au même titre que les chaînes satellitaires arabes du Moyen-Orient telles qu'Al Jazeera ou d'autres.

Parler aux émigrés, un domaine réservé aux chaînes du Makhzen ?

S'adresser aux MRE semble être un privilège que le pouvoir politique veut n'accorder qu'aux seules chaînes étatiques et éloigner ainsi toute concurrence. C'est ce que tend à montrer l'échec de deux projets de chaînes de télévision relevant du droit français, MA3 et Atlas TV, qui ont été initiés au début des années 2000, en plein débat sur la libéralisation des ondes³², respectivement par une animatrice de télévision, Fatima Zohra Benaddi, et un sportif de haut niveau, Khalid El

²⁹ Notons cependant qu'à en croire un responsable de la SNRT, Al Maghribiya aurait trouvé un public auquel les initiateurs de la chaîne n'avaient pas pensé, celui des familles marocaines au Maroc, du fait que ses programmes ne contiennent pas de mauvaises surprises (femmes légèrement vêtues, scènes connotées sexuellement), contrairement aux deux chaînes TVM et 2M. Selon lui, elle commence à grignoter leur audience.

³⁰ En novembre 2011, un nouveau Premier ministre a été désigné par le roi du Maroc pour conduire un nouveau gouvernement suite aux résultats des élections législatives qui ont donné vainqueur le Parti Justice et développement, parti au référentiel islamique. Ces élections ont eu lieu après l'adoption de la nouvelle constitution par référendum suite aux contestations du mouvement du 20 février.

³¹ <http://www.bladi.net/actualite-maroc-24.html>

³² Le décret-loi n°2-02-663 du 10 septembre 2002 met fin au monopole de l'État en matière de radiodiffusion et de télévision. Source : www.haca.ma

Quandili, responsable de l'entreprise de production Médiomag, tous deux issus de l'émigration marocaine. MA3 a vécu deux ans et a cessé d'émettre en juillet 2004. Atlas TV n'a pas dépassé l'état de projet. Les deux initiatives avaient comme cible les Marocains de l'étranger. Elles coïncident avec le lancement d'une troisième chaîne Medi 1 Sat, relevant elle du droit marocain, avec, comme actionnaires annoncés initialement, le groupe BMCE Bank et le holding royal, l'Omnium nord-africain³³. Ces deux atouts assureront le soutien du pouvoir politique à Medi 1 Sat et non aux projets Atlas TV et MA3. Arrêtons-nous quelques instants sur les raisons à l'origine de l'échec de ces deux projets privés. Cela nous permettra d'essayer de cerner la posture du pouvoir politique face à des initiatives dont il n'est pas à l'origine.

Le projet Atlas TV est lancé en mai 2001, sur la base d'un tour de table réunissant son initiateur Khalid El Quandili, Bank Achaabi et Royal Air Maroc. Après plusieurs mois, les deux derniers partenaires se sont retirés du projet parce qu'ils ne souhaitaient pas, semble-t-il, « engager [de] l'argent public sur un projet de l'ordre de 80 millions de dirhams par an, sans avoir une certitude raisonnable que ce projet deviendrait rentable³⁴ ». Dans un long article publié dans *L'économiste* du 5 novembre 2002, Khalid El Quandili accuse les chevilles ouvrières du Makhzen d'être à l'origine de la mort de son projet, tout en demandant au roi d'intervenir :

« Comment deux grandes entreprises peuvent-elles faire croire aujourd'hui qu'elles se sont trompées en s'investissant dans Atlas TV ? Comment peuvent-t-elles poser des questions et des conditions après avoir signé un protocole, après avoir signé des statuts, après avoir domicilié tous les comptes à la BNP Paris afin de tout contrôler, après avoir encore une nouvelle fois confirmé leurs engagements par courrier, après avoir créé la société en novembre 2001, après avoir reçu l'autorisation en 20 jours du Premier ministre pour s'investir en février 2002 et crier sur tous les toits à partir de mars 2002 que je n'ai pas fait ce qu'il fallait pour le fonctionnement de la chaîne ? Elles auraient pu dénoncer tout cela dès les premières semaines et les premiers mois et non attendre un an après avoir tué Atlas TV et vouloir décrédibiliser Khalid El Quandili. [...] Il n'y a aujourd'hui que sa majesté qui puisse remédier à tout cela³⁵ ».

Notons que, malgré l'échec du projet Atlas TV, son initiateur, à la fois proche de la droite française et du pouvoir politique au Maroc, continue à fournir aux chaînes de télévision marocaines un ensemble de programmes prêts à diffuser, traitant des MRE, à travers son

³³ « Lancement de trois nouvelles chaînes par satellite : le Maroc sur orbite », *Maroc Hebdo International*, n°504, 29 mars-4 avril 2002.

³⁴ <http://www.leconomiste.com/article/atlas-tv-le-projet-tourne-mal>

³⁵ Texte accessible à : <http://www.bladi.net/affaire-atlas-tv-reaction-de-khalid-el-quandili.html>

entreprise de production Médiamag (voir *supra*). Cette forme de partenariat réduit la marge de manœuvre de l'initiateur d'Atlas TV. Elle permet par la même occasion aux chaînes du Makhzen de garder le contrôle sur la nature des messages et contenus à envoyer aux MRE.

Initié par Fatima Zohra Benaddi, dite Betty, le projet MA3 connaîtra le même sort après une période d'exploitation d'octobre 2002 à juillet 2004. Elle ne parviendra pas à trouver d'appui auprès du pouvoir politique pour pérenniser son entreprise. Productrice et animatrice sur la première chaîne de télévision marocaine, Betty Benaddi profite d'une rupture de contrat de production avec son employeur pour se lancer dans la création de MA3, en s'associant, au départ, à des proches du pouvoir politique. Le premier tour de table lie Fatima Zohra Benaddi, disposant de 80% du capital, Badia Chraïbi (10%) et Kadiri Abdelhamid (10%)³⁶. « M. Kadiri, de Klem EuroRCG, mon associé, qui était 40 ans avec le roi Hassan II, [...] m'avait ramené la bénédiction du roi. Sans cette bénédiction, je n'aurais jamais lancé la chaîne. Cela veut dire que je n'aurais pas eu l'accord, je ne me serais pas aventurée ». Le projet MA3 est pensé initialement pour s'adresser exclusivement aux Marocains de l'étranger. Présentant MA3 comme la troisième chaîne marocaine, Fatima Zohra Bennadi inscrit la ligne éditoriale de sa chaîne comme étant, entre autres, au service du pouvoir politique marocain :

« C'était très clair le message qui était donné à sa majesté, c'est que cette chaîne est dédiée aux Marocains d'ailleurs et que c'est un pont de communication même pour le gouvernement qui peut envoyer quelques messages à travers notre chaîne. Et même pourquoi pas un bulletin que je voulais faire chaque fin de semaine des activités royales. On avait demandé au ministère de la Communication de nous fournir, à la direction de la chaîne, de nous regrouper un bon montage de toutes les activités royales de la semaine et de nous faire un petit bulletin d'informations³⁷ ».

Le contrat signé avec le groupe audiovisuel saoudien ART, propriété du holding Dallah Albaraka présidé par Cheikh Salah Kamel, va néanmoins obliger la directrice de MA3 à élargir la cible de sa chaîne aux Maghrébins en Europe et aux pays du Maghreb. Une nouvelle configuration qui n'est pas sans conséquence sur la ligne éditoriale de MA3 et sur l'appui que l'initiatrice peut espérer obtenir du pouvoir politique marocain. Le groupe saoudien s'engage, quant à lui, à soutenir la chaîne sur le plan logistique et financer : « 13 millions de dirhams, dont un million d'euros en liquidité, étalé sur deux ans, du matériel digital sophistiqué, un studio à Paris et une plate-forme

³⁶ CSA, *Rapport d'activité 2002*, accessible à : http://www.csa.fr/var/ezflow_site/storage/csa/rapport2002//donnees/rapport/III_autorisation.htm

³⁷ Entretien avec Fatima Zahra Benaddi, présidente de MA3, Paris, avril 2012.

de diffusion en Italie. Le groupe s'est engagé à nous garantir l'accès à sa cinémathèque, de variétés et d'émissions pendant une période de six mois³⁸ ». Cet engagement ne sera honoré qu'en partie. Le groupe ART se désengage du projet, laissant l'initiatrice de MA3 seule. Il lui reproche de ne pas avoir honoré ses engagements sur le plan commercial et publicitaire. En octobre 2002, le magazine *Maroc Hebdo* cite un analyste qui qualifie l'entreprise de périlleuse. Il souligne que les tarifs publicitaires proposés par MA3 sont « chers par rapport à ceux qu'offrent les multiples chaînes qui émettent sur Hot Bird. En plus, le comparatif de ses tarifs par rapport à 2M et TVM est complètement faussé. Si elle est moins chère de 50% que 2M et de 40% par rapport à TVM c'est parce qu'elle se compare aux tarifs appliqués à la diffusion hertzienne. Ceux du satellite sont nettement inférieurs³⁹ ».

Mais, au-delà du modèle économique de MA3 et des enjeux financiers, l'enjeu politique, voire géopolitique, n'est pas à sous-estimer. Le pouvoir politique peut difficilement cautionner un projet qui relève du droit français et dont il ne maîtrise pas totalement le périmètre. « Parler aux Maghrébins » n'est pas « parler aux Marocains ». L'élargissement de la cible aux pays du Maghreb est probablement l'une des clés d'explication de l'absence de soutien du pouvoir politique marocain au projet de Betty Benaddi.

La deuxième raison est à chercher dans l'appui du pouvoir politique au lancement de la chaîne d'information Medi 1 Sat. « Parler aux MRE » serait moins urgent, moins important aux yeux du pouvoir politique que de proposer une chaîne d'information francophone. Les porteurs de Medi 1 Sat inscrivent leur entreprise dans la guerre des chaînes arabes satellitaires. Ils souhaitent « donner une autre dimension à l'image du Maroc⁴⁰ ». Ils veulent faire de leur chaîne « une sorte d'Al Jazeera maghrébine⁴¹ », alors que la ligne éditoriale de MA3 est fondée essentiellement sur le divertissement. À l'inverse de Betty Benaddi, ayant une expérience récente dans le domaine des médias⁴², le projet de Medi 1 Sat est porté par Pierre Casalta, un professionnel français des médias qui a fait ses preuves avec Radio Medi 1 qui occupe une place prépondérante dans le paysage radiophonique sur la rive sud de la Méditerranée depuis 1980. La structure de l'actionnariat de Medi 1 Sat renforce cette orientation et met l'accent sur les enjeux géopolitiques du projet et l'appui du pouvoir politique, à cette date. Selon un document émanant de l'Agence française de Développement⁴³, en septembre 2005, Medi 1 Sat est dotée d'un capital de 15 millions d'euros, répartis entre des actionnaires marocains à hauteur de 56% (Maroc Télécom, filiale du groupe

³⁸ Entretien réalisé par Youssef Chmirou avec Fatima Zahra Benaddi, *La Gazette*, 6 décembre 2004, accessible à : http://www.lagazettedumaroc.com/articles.php?r=2&sr=150&n=397&id_artl=5376

³⁹ « Lancement de trois nouvelles chaînes par satellite : le Maroc sur orbite », *op. cit.*

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Avant de devenir productrice audiovisuelle, Betty Benaddi tenait un institut de beauté.

⁴³ www.afd.fr/webdav/shared/PORTAILS/.../medi-sat1.pdf, 30 septembre 2005.

Vivendi, et CDG via sa filiale FIPAR-Holding) et de 30% pour un actionnaire français, la Compagnie Internationale de Radio-Télévision (CIRT), qui a bénéficié dans ce cadre d'une participation de la Caisse des dépôts et consignations à son capital et d'une subvention du ministère des Affaires étrangères français, et de 14% pour Radio Méditerranée internationale (dont l'actionnariat est à 51% marocain et 49% français via la CIRT).

Atlas TV et MA3, projets portés par des personnes issues de l'émigration marocaine, et relevant du droit français, ne trouvent donc pas d'appui auprès du pouvoir politique marocain parce qu'ils sont difficilement maîtrisables. Le Makhzen préfère s'associer à des partenaires sûrs qui voient dans Medi 1 Sat un moyen de faire face aux chaînes satellitaires arabes, très regardées au Maroc, et de « renforcer la culture francophone et [de] promouvoir l'identité culturelle marocaine et maghrébine par la production et la diffusion de programmes d'information internationale en langues française et arabe⁴⁴ », comme le fait la chaîne de radio Medi 1 depuis 1980.

Depuis son lancement, la chaîne Medi 1 Sat peine cependant à suivre la trajectoire de sa grande sœur Radio Medi 1, malgré le contrôle qu'exerce le Maroc sur la chaîne depuis 2008, intervenu après le retrait de la France, suite aux réorientations de l'audiovisuel extérieur de la France décidées sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy.

COMMUNIQUER AVEC LES MRE : UNE ACCUMULATION DE SITES WEB ?

La multiplicité des structures, relevant de près ou de loin du pouvoir politique, chargées de la question des MRE (voir *supra*) a donné lieu à une présence soutenue sur internet. Chaque instance dispose de son propre site web, de son portail et/ou de sa page sur Facebook. Quelles orientations éditoriales sont données à ces dispositifs ? Nous nous limiterons, dans ce qui suit, au portail du ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger, www.marocainsdumonde.gov.ma. Pensé comme un outil d'information et de services destiné aux MRE, ce dispositif reproduit les orientations et les relations que le Makhzen souhaite instaurer avec les Marocains de l'étranger.



Structuré autour de six rubriques principales, ce dispositif met l'accent sur l'actualité des activités de ce ministère, sur les services proposés aux MRE, puis l'actualité économique du Maroc pour inciter notamment les MRE à investir dans leur pays d'origine. La rubrique « Investir au Maroc »

⁴⁴ *Ibid.*

ne se limite pas à fournir un ensemble d'informations pratiques sur le rôle des centres régionaux d'investissement, sur le droit du travail au Maroc ou sur les secteurs où il faut investir, elle fournit un argumentaire qui cherche à convaincre. Notons à ce niveau que l'invitation à investir au Maroc concerne non seulement les Marocains qui ont émigré mais également les jeunes issus de cette émigration.

Le portail du site www.marocainsdumonde.gov.ma ne propose pas véritablement de services électroniques aux MRE, au sens de pouvoir accomplir des démarches ou des formalités administratives par voie électronique. Le lien « e-services » permet d'accéder à un ensemble de sites très divers. Il va des sites de compagnies aériennes jusqu'à la possibilité d'envoyer des cartes postales touristiques électroniques via le site maroc.ma, en passant par un lien qui renvoie vers le portail service-public.ma pour connaître les conditions à remplir pour une procédure administrative. Le passage par les services consulaires reste cependant obligatoire. Pourquoi ? Une première raison est liée au caractère récent des téléservices qui en sont à leurs débuts dans le pays. Les plus opérationnels d'entre eux sont ceux qui relèvent des domaines de la sécurité et du commerce international. C'est notamment à travers ces services que s'effectue l'identification des MRE par les services consulaires marocains dans les pays de résidence. Les services les plus opérationnels par voie électronique sont néanmoins ceux des douanes marocaines (Benchenna, 2011). Ajoutons que le portail du ministère chargé des MRE expérimente depuis peu la web TV⁴⁵ qui reprend à son compte la ligne éditoriale fondée sur le couple glorification/compassion. Synergie est une web TV initiée par une association lyonnaise et financée par le ministère dans le cadre d'un appel d'offre lancé en 2010. Elle propose, entre autres, des portraits de Marocains et de jeunes issus de l'immigration ayant « réussi » professionnellement dans leur pays de résidence. Une seconde web TV, plus récente, fait écho aux activités du ministre. Elle traite, au travers de reportages courts, des difficultés que vivent par exemple les émigrés de première génération, en retraite, dans des foyers Sonacotra.

Si tous ces outils de communication traduisent l'intérêt affiché par le pouvoir politique pour la question de la migration marocaine, ils sont loin de surmonter les difficultés que ces structures éprouvent à faire connaître les services qu'elles proposent et à éclairer les intéressés sur leur rôle. Un responsable de ces politiques nous déclare ainsi : « La question de la communication se pose avec acuité [...]. On a remarqué que durant les visites du Ministre ou [...] quand les MRE viennent ici nous voir, ils ne connaissent pas le programme. Ils ne connaissent pas ce qu'on fait pour eux⁴⁶ ». Un autre reconnaît : « Nous avons engagé l'action [d'information et de prise de contact avec les MRE] à travers l'internet et [...] on a découvert par la suite qu'elle n'était pas

⁴⁵ <http://marocainsdumonde.gov.ma/webtv> et <http://www.synergies-des-marocains-du-monde.com/>

⁴⁶ Entretien avec M. Sahibi, chargé de communication au ministère de la Communauté marocaine à l'étranger.

tellement je dirais efficace⁴⁷ ». Outre la multitude de structures chargées de la question de l'émigration qui gêne la visibilité, les difficultés que rencontrent ces organismes à communiquer avec leur public s'explique par la méfiance, voire la crainte qu'éprouvent à l'égard de ces organes certains Marocains de l'étranger. Les années de plomb sont encore dans la mémoire des plus anciens.

Un des enjeux actuels pour les structures chargées des Marocains de l'étranger est d'essayer d'appuyer le discours officiel de rupture avec l'ère de Hassan II pour convaincre les MRE, dans leur diversité, du changement d'attitude du pouvoir politique à leur égard, y compris en utilisant les moyens de communication. C'est l'objectif majeur d'un ensemble d'actions qui sont menées, depuis 2008, par ces différentes instances (ministère, CCME, fondation Hassan II, etc.) — sous la forme par exemple de journées d'étude ou de forums destinés à réfléchir sur la façon dont les instances officielles doivent appréhender la problématique « médias et migration marocaine ».

À LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE STRATEGIE ?

En trois ans, entre octobre 2008 et mars 2011, trois tables rondes et une conférence ont été organisées pour discuter des rapports entre médias et migration marocaine⁴⁸. Certaines recommandations issues de ces réunions ont été reprises dans les conclusions de « l'instance du dialogue national médias et société⁴⁹ », publiées en 2012.

Les différents débats ont fait apparaître une série d'interrogations sur le rôle que doivent jouer les radios, les chaînes de télévision nationales, internet dans un contexte de mutation à la fois de l'espace médiatique marocain et de la population MRE (nouvelles générations, acceptation de la double appartenance, diversité des régions de résidence, etc.). Un document émanant du CCME résume bien ces questionnements : « Les médias marocains répondent-ils aux attentes des populations émigrées ? Contribuent-ils à donner une image fidèle des mutations en cours ? Permettent-ils de maintenir et de renforcer le lien avec les cultures de la terre d'origine⁵⁰ ? ». L'objectif est de « contribuer à la mise à niveau du champ médiatique dans sa dimension liée à la

⁴⁷ Entretien avec M. Fatouh, responsable à la fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger.

⁴⁸ En octobre 2008, le ministère chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, en partenariat avec le ministère de la Communication et avec le soutien du CCME, organise une table-ronde sur le thème : « Médias et diaspora marocaine : quels relais pour quels objectifs ? » ; en février 2010, le CCME et le ministère chargé des MRE organisent une autre table-ronde sur ce sujet, lors du salon du livre consacré à la production littéraire de la communauté marocaine vivant à l'étranger ; en juillet 2010 : nouvelle table-ronde au Forum des jeunes issus de l'émigration ; enfin, en mars 2011, le CCME organise une conférence sur les médias, les migrations marocaines et le rôle des journalistes marocains à l'étranger.

⁴⁹ www.mediasociete.ma

⁵⁰ Dialogue national « Médias et société », 26 avril 2010, audition de Driss Elyazami, président du CCME.

migration⁵¹ ». Sont reprochés aux médias marocains : l'image tronquée qu'ils donnent des réalités complexes des Marocains de l'étranger ; leur ignorance des faits migratoires ; leur incapacité à se saisir des problématiques de l'immigration/émigration ; l'absence de professionnalisme dans les rédactions et le manque de formation des journalistes marocains aux questions migratoires. Ces déficits sont constatés à la fois pour le Maroc comme pays d'émigration et comme pays d'immigration.

L'image des MRE et du Maroc dans les médias des pays de résidence est également l'un des points débattus dans ces réunions. La question centrale porte sur la manière d'utiliser les médias des pays d'accueil, en s'appuyant sur les journalistes marocains à l'étranger, pour véhiculer une image positive à la fois des MRE et du Maroc dans ces pays. L'enjeu est politique. Le Makhzen part du principe que les journalistes marocains installés hors du Maroc peuvent jouer un rôle dans la promotion du Maroc et, ce faisant, dans la promotion du pouvoir politique lui-même et de ses intérêts. Cette tendance s'inscrit dans une orientation plus globale qui consiste à former des groupes de pression qui s'appuient sur des Marocains ayant réussi professionnellement et sont influents dans leur pays de résidence — comme l'illustre le lancement en 2007 le projet de Forum national des compétences marocaines à l'étranger (Fincome). L'objectif affiché est celui de participer au développement au Maroc⁵². Mais, quand il s'agit de médias, cette question suscite des débats où certains journalistes rappellent simplement qu'ils sont avant tout des professionnels dans les structures qui les emploient et ne sont pas des porte-parole de leur pays d'origine⁵³.

Dans ces différentes manifestations, de manière révélatrice, la relation « médias et migration » est pensée le plus souvent en termes d'offre. Il est rarement question de la demande sociale des publics auxquels on souhaite s'adresser. Les débats sont souvent centrés sur l'intérêt ou non de médias nationaux spécialement destinés aux Marocains de l'étranger. Pour certains, ces médias sont un des moyens permettant de renforcer l'appartenance à l'identité marocaine et de « favoris[er] la transmission d'un héritage culturel à des enfants nés dans l'immigration ». Pour d'autres, créer des médias spécifiques pour les Marocains à l'étranger au sein du pôle public n'est pas judicieux, voire discriminant aux yeux de certains professionnels pour qui il serait plus opportun de favoriser l'initiative privée de Marocains résidents dans les pays d'accueil pour créer des médias communautaires. Mais cette proposition ne va pas sans susciter également des

⁵¹ Allocution de Mohamed Ameer, à l'occasion de la table ronde organisée par le ministère chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger en partenariat avec le ministère de la Communication et le soutien du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger sur le thème : « Médias et diaspora marocaine : quels relais pour quels objectifs ? », 14 octobre 2008.

⁵² Voir, par exemple, le lancement de la plate-forme euro-marocaine « Migration, développement, citoyenneté et démocratie », en décembre 2012, <http://www.yabiladi.com/articles/details/14273/plate-forme-euro-marocaine-nouveau-lobby.html>

⁵³ <http://www.visamedias.info/tous-les-articles-presse/3894-dans-les-coulisses-de-la-1e-conference-des-journalistes-marocains-du-monde>

critiques auprès d'autres professionnels. Désignés par certains de « médias *hallal* », les médias communautaires sont perçus comme des « “supports ghettos”, où la cible est cloisonnée dans des problématiques intracommunautaires au détriment d'autres sujets pouvant les aider à évoluer ou mieux s'intégrer dans leur pays de naissance ou d'accueil⁵⁴ ».

CONCLUSION

Le recours aux médias audiovisuels par le pouvoir politique pour parler des Marocains de l'étranger n'est pas nouveau. Il traduit la nature et les enjeux des relations qu'il entend entretenir avec cette population. Durant les années 1980 et au début des années 1990, le mythe du retour était davantage entretenu qu'actuellement. L'intégration dans les pays de résidence était exclue. L'émigré était mis en scène dans des programmes destinés aux auditeurs, puis aux téléspectateurs au Maroc pour insister sur son attachement à son pays, sa religion, sa culture et à son roi.

Les mutations sociologiques de l'émigration marocaine (diversité des profils de l'émigré, diversité des lieux d'émigration, enfants issus de cette émigration, etc.) ont amené progressivement le pouvoir politique à changer son approche par rapport à la question de l'émigration marocaine. Ce changement d'attitude s'est traduit par la création de nouvelles instances, d'un ministère et d'une fondation chargés de la question migratoire. Dans un contexte de mutation du paysage audiovisuel marocain — engendré, entre autres, par l'accès aux chaînes de télévisions satellitaires —, l'audiovisuel du Makhzen a adopté une ligne éditoriale qui oscille entre compassion et glorification. Compassion, parce que sont évoquées les difficultés liées à la *ghorba* et au racisme subi. Glorification, parce que, malgré tout cela, le Marocain de l'étranger est présenté comme ayant réussi professionnellement loin de son pays. Cela se traduit au niveau de la télévision, par le lancement de programmes traitant des Marocains de l'étranger, confiés à des maisons de productions privées et sponsorisés par les banques. À travers ceux-là, le Marocain de l'étranger est convié à participer activement au développement de son pays d'origine, en investissant dans l'immobilier, dans des entreprises et/ou en transférant son savoir-faire et ses compétences.

Faute de moyens financiers et pour des raisons de contrôle de contenu éditorial, la télévision du Makhzen s'adresse aux MRE en ne leur proposant qu'une sélection de programmes des deux chaînes de télévision. Parallèlement, des initiatives privées de chaînes de télévisions portées par des personnes issues de l'émigration marocaine se sont vues refuser le soutien du pouvoir politique.

Mais l'offre de programmes de télévision proposée aux MRE par les chaînes marocaines ne

⁵⁴ <http://www.aufaitmaroc.com/maroc/societe/2011/2/6/quel-rol-dans-le-maroc-daujourd'hui-#.UOBjo7ZrWnQ>

semble répondre ni aux besoins des destinataires, ni aux instances chargées de l'émigration. Depuis 2008, ces structures multiplient les débats et les réunions pour réfléchir à une nouvelle stratégie en matière de médias pour s'adresser aux MRE. Plusieurs recommandations en sont sorties : elles attendent une concrétisation.

REFERENCES

- Alami M'Chichi (Houria), Hamdouch (Bachir), Lahlou (Mehdi), *Le Maroc et les migrations*, Rabat, Fondation Friedrich Ebert, 2005.
- Atouf (Elkbir), *Aux origines historiques de l'immigration marocaine en France — 1910-1963*, Paris, Connaissances et savoirs, 2009.
- Banque africaine de développement, *Les transferts des fonds des migrants : un enjeu de développement*, Tunis, 2007.
- Banque Mondiale, *Promouvoir les opportunités et la participation des jeunes*, rapport n°68731-MOR, 2012.
- Basfao (Kacem) et Taarji (Hinde) dir., *L'annuaire de l'émigration : Maroc*, Rabat, Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, 1994.
- Belguendouz (Abdlekrim), *Marocains du pays et Marocains d'ailleurs : fracture citoyenne*, Rabat, 2006.
- Belguendouz (Abdlekrim), *Compétences (ex-)expatriées et développement au Maroc*, Rabat, 2010.
- Benchenna (Abdelfettah), « L'administration électronique au Maroc : entre exigences internationales et réalités nationales », *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2011, http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2010-supplementA/Benchenna/index.html
- Benchenna (Abdelfettah), « Les jeunes issus de l'émigration marocaine et les chaînes satellitaires arabophones : la déconnexion ? », *Actes du colloque Usages et pratiques des publics dans les pays du Sud : des médias classiques aux TIC*, Agadir, 4-6 avril 2012.
- Charef (Mohamed), « Les migrations marocaines et leurs relations avec le Maroc », *Migrance*, n°24, Un siècle de migrations marocaines, 2005, pp. 16-23.
- Charef (Mohammed), « Communication, media and the Moroccan migratory field », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 35, n°10, décembre 2009, pp. 1595-1608.
- Hamadi-Bekouchi (Mohamed), *Les Marocains d'ailleurs : identités et diversité culturelle*, Casablanca, Éditions La croisée des chemins, 2010.
- Haut commissariat au plan, *Les Marocains Résidant à l'Étranger : Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'insertion socio-économique dans les pays d'accueil*, Rabat, 2005.

Khachani (Mohamed), *Les Marocains d'ailleurs : la question migratoire à l'épreuve du partenariat euro-marocain*, Rabat, Association marocaine d'études et de recherche sur les migrations, 2004.

Laffort (Bruno), *L'immigration des intellectuels marocains en France*, Paris, Karthala, 2009.

Le Cour Grandmaison, (Olivier), « L'argent des immigrés : le scandale », *Médiapart*, 2011, accessible à <http://blogs.mediapart.fr/edition/article/250211/largent-des-immigres-le-scandale>

Mouhtadi (Najib), *Pouvoir et communication au Maroc : Monarchie, médias et acteurs politiques (1956-1999)*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Sayad (Abdelmalek), *La double absence*, Paris, Seuil, 1999.